

Réf: Dossier N° 094876

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BETTER BY TECH » en abrégé « BBT »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 2408,  
Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 25/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BETTER BY TECH » en abrégé « BBT »

Objet : TECHNOLOGIES NUMERIQUES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 2408, Ilot 38

Dirigeant(s) : M YAO AKA GUILLAUME ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02841 du 04/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14433/GTCA/RC/2022 du 04/04/2022

